

4.0 crédits	15.0 h + 15.0 h	2q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Dufays Jean-Louis ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Avoir suivi ou suivre la même année le cours de didactique du français langue première.
Thèmes abordés :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Questions spéciales de didactique en relation avec les expériences liées aux stages d'enseignement. 2. Éléments d'histoire et de sociologie de l'enseignement du français. 3. Étude approfondie des fondements de l'enseignement du français : quelles valeurs et quels types de savoirs lui assigner ? Quel(s) rôle(s) attribuer aux enseignants de cette discipline ? 4. Le point sur les concepts et les problématiques qui peuvent être dégagés des disciplines de références de l'enseignement du français : l'approche psychocognitive, les sciences sociales et anthropologiques, les sciences du langage, les sciences du texte et de la littérature.
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre une réflexion critique autorisant la liaison de la pratique des stages à la théorie développée au cours de didactique du français. - Analyser, dans une perspective interdisciplinaire, les enjeux épistémologiques liés aux différents objets et aux différents contextes de l'enseignement de français (comme langue maternelle ou première et comme langue étrangère ou seconde). <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'un portfolio attestant d'une réflexion critique sur les différentes étapes du stage et du séminaire 2. Présentation orale d'un travail de synthèse articulant la connaissance du cours et des lectures personnelles autour d'une question choisie par l'étudiant.
Méthodes d'enseignement :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Séances de cours magistral : nombre d'étudiants illimité. La nature interdisciplinaire de cet enseignement rend souhaitable sa prise en charge par au moins deux enseignants ayant des spécialités différentes. Lors de chaque séance, une thématique du cours fait l'objet d'un exposé de cadrage suivi d'une réflexion interactive avec l'auditoire. 2. Séances de séminaire : travail en groupes de 15 étudiants encadrés par des collaborateurs pédagogiques issus de l'enseignement secondaire. Au départ des besoins exprimés par les étudiants et de leur témoignage sur leurs expériences, l'animateur propose des outils concrets et des mises en perspective (auto)critique.
Contenu :	<p>10 séances de cours magistral :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Histoire et sociologie de l'enseignement du français. 2. Les problématiques de l'enseignement du français : quelles valeurs et quels types de savoirs lui assigner ? Quels rôles pour les enseignants de cette discipline ? 3. Les disciplines de références du cours de français : l'approche psychocognitive, les sciences sociales, les sciences du langage, les sciences du texte et de la littérature. Cours interactif où le travail d'examen est préparé au fil des séances. <p>7 séances de séminaire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En parallèle avec les dix premières heures du stage actif : guidance de préparation, bilan collectif de l'expérience. 2. En parallèle avec la suite du stage : présentation par chaque étudiant d'une séquence d'enseignement du stage, réflexion critique collective. 3. Au terme du stage : présentation d'une leçon de supervision sous la direction de l'animateur du séminaire, rédaction d'un rapport de stage.
Bibliographie :	/
Autres infos :	Support : Les étudiants reçoivent une bibliographie sélective, des grilles d'évaluation des stages, des suggestions méthodologiques et des modèles pour la préparation des leçons.
Cycle et année d'étude :	<p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures françaises et romanes)</p> <p>> Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale</p> <p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures modernes et anciennes)</p> <p>> Master [120] en langues et littératures modernes et anciennes</p>

Faculté ou entité en charge:	ROM
------------------------------	-----